

## Une législature 2018-2024 de rupture budgétaire

### Le groupe Avenir/Les Engagé.e.s, veut une autre gestion du budget de la Ville.

---

A l'occasion de l'adoption du compte 2023 et de la première modification budgétaire 2024, le **groupe Avenir/Les Engagé.e.s** d'Ottignies-Louvain-la-Neuve souhaite rappeler ses inquiétudes sur la manière dont le budget de la Ville a été géré sous la législature qui s'achève. Plusieurs engagements pris n'ont pas été respectés et s'ajoutent aux motifs pour lesquels une alternance démocratique est indispensable. En rupture avec ce mode de gestion budgétaire, le changement est nécessaire.

#### Une augmentation de la fiscalité communale consentie, mais sous conditions

Pour rappel, en 2019, notre groupe politique avait accepté d'augmenter les recettes fiscales de la Ville – **en responsabilité, mais à contre-cœur** – pour faire face à un risque de déficit annoncé pour les années 2020 et 2021. C'est dans ce contexte que les additionnels au précompte immobilier sont passés depuis l'exercice 2020 de 2.100 à **2.400**, et les additionnels à l'impôt des personnes physiques de 6,7% à 7,7%. D'autres recettes fiscales supplémentaires ont par ailleurs été consenties et introduites au budget initial 2021. Ces augmentations faisaient ainsi passer le niveau d'imposition d'Ottignies-Louvain-la-Neuve au-dessus de la moyenne du Brabant wallon.

Outre une réponse à ce déficit annoncé, ces augmentations devaient également permettre de reconstituer des provisions à un niveau suffisant et de réduire l'endettement.

Si le groupe Avenir/Les Engagé.e.s a accepté ces augmentations fiscales, ce n'était néanmoins pas sans avoir préalablement fixé **des conditions fermes**. Pas moins de 4 conditions ont ainsi été fixées à cette époque, à savoir notamment :

- la réalisation d'économies structurelles du côté des dépenses, par le biais d'un passage en revue des postes de dépenses (« screening » budgétaire) ;
- une limitation du recours à l'emprunt voire une réduction de l'endettement ;
- une politique stricte de recrutement du personnel ;

- une évaluation approfondie des dépenses, à réaliser dès 2022 en vue de préparer le budget initial 2023.

En toile de fond, le groupe Avenir/Les Engagé.e.s attendait que ces augmentations de recettes accélèrent la **réalisation des projets attendus par la population**.

Ces conditions ont alors été actées dans un accord entre les partenaires de majorité.

### **Première faille dans l'édifice budgétaire**

En janvier 2022, lors de la crise politique qui a ébranlé une première fois la majorité ECOLO-AVENIR-PS, ces aspects budgétaires et financiers ont indéniablement constitué un des éléments majeurs de ces tensions politiques. Lors de cette séquence, nous avons ainsi pointé l'**important décalage** entre le renforcement de la fiscalité, et l'état d'avancement de ces dossiers que nous considérons comme fondamentaux pour nos citoyens.

Notre groupe politique avait finalement pu obtenir, pour restaurer un niveau minimum de confiance, un certain nombre de garanties alors jugées suffisamment sérieuses pour poursuivre la majorité et le travail entamé. A ce titre, nous avons pointé la nécessité d'aboutir sur certains dossiers d'importance, entériné de nouveaux principes de fonctionnement interne et obtenu le transfert de la **compétence relative aux finances communales**. Cette compétence fut ainsi reprise par Michaël GAUX, également Président du CPAS, fin août 2022. Ces éléments devaient permettre une rupture dans la gestion financière de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

### **La nouvelle alerte lancée par le groupe Avenir/Les Engagé.e.s à l'occasion du budget initial 2024**

A l'occasion du budget initial 2024 présenté le 12 décembre 2023, le groupe Avenir/Les Engagé.e.s avait réitéré ses inquiétudes, et pris une certaine distance vis-à-vis de la gestion budgétaire de la Ville. Cédric du MONCEAU, Président du Conseil, s'était abstenu lors du vote, alors que Yves LEROY, chef de groupe au Conseil communal, avait manifesté notre position.

Ce budget était ainsi présenté avec un déficit important de plus de 2,6 millions d'euros à l'exercice propre, néanmoins ramené à l'équilibre grâce au recours à 400.000 euros dévolus aux exercices antérieurs et à un prélèvement de 2,3 millions sur les provisions.

Ces inquiétudes portaient principalement sur un risque d'explosion de l'endettement de la Ville (de 39 millions en 2019 à potentiellement plus de 59 millions en fin 2024, soit plus de 2.000 euros par habitants, alors que la moyenne provinciale est de l'ordre de 1.010 euros), alors que les réserves constituées au cours de la législature devaient atteindre un montant totalement disproportionné de 24 millions d'euros.

La **surévaluation systématique** de certaines dépenses au sein du budget était par ailleurs pointée comme une cause de la vision biaisée justifiant le renforcement de la fiscalité communale.

Dans ce contexte, notre groupe politique ne pouvait se satisfaire d'une gestion budgétaire qui a pour résultat, au prix d'une importante hausse fiscale, une **accumulation de réserves excessives** mais aussi un **risque d'explosion de la dette** identifiée comme financièrement déraisonnable et faisant peser potentiellement une charge énorme et difficilement supportable à l'avenir.

Pour Avenir/Les Engagé.e.s, cette perspective d'une augmentation drastique de l'endettement est d'autant plus inquiétante que la population domiciliée à Ottignies-Louvain-la-Neuve stagne depuis 2010 autour des 31.500 habitants, et que le revenu médian des contribuables tend à se tasser (notamment en raison du vieillissement de la population). En d'autres termes, cela constitue une dette de plus en plus lourde qui pèse sur des citoyens dont la capacité contributive se réduit...

### **Le compte 2023 ou la confirmation d'une approche erronée**

Au cours de ces dernières années, le résultat des comptes successifs a progressivement dégagé un boni de plus en plus important chaque année. Suivant le tableau ci-après, ce boni est ainsi passé de 280.000 euros en 2018 à plus de 3 millions en 2022...

Compte	Boni
2018	280.000 euros
2019	797.000 euros
2020	1.793.000 euros
2021	2.805.000 euros
2022	3.097.000 euros

Le compte 2023 présenté lors de cette séance du 28 mai 2024 ne déroge pas à cette progression significative en actant un boni de l'ordre de 4.710.427 euros à l'exercice propre... Ce résultat permet au passage d'améliorer la situation budgétaire déficitaire de l'exercice 2024, tel qu'en témoigne la première modification budgétaire présentée à la même séance.

Si ces bonis sont présentés comme démontrant essentiellement une gestion stricte des dépenses, ils sont en réalité symptomatiques d'une surestimation chronique des dépenses (de personnel, de fonctionnement et, dans une moindre mesure, de transferts) au sein du budget initial de chaque exercice. C'est loin d'être anodin dès lors que ce niveau de dépenses surestimées chaque année fonde le niveau de recettes que la Ville doit se fixer, soit la fiscalité communale. Cette surestimation des dépenses – et donc en conséquence des recettes nécessaires – valide complètement les objections portées par le groupe Avenir/Les Engagé.e.s. Il est que plus que temps de mener une approche « budget base zéro » dont le principe a été acquis après la crise de 2022, mais dont la réalisation n'a jamais été mise en œuvre. La présentation

organisée par les Echevins du budget dévolu à leurs compétences n'est à nos yeux pas suffisante.

En parallèle, les réserves et provisions continuent de progresser outre mesure... Elles passent ainsi de 24,65 millions euros à 26,87 millions euros... Cette reconstitution des réserves et provisions va ainsi au-delà du raisonnable. Le groupe Avenir/Les Engagé.e.s estiment désormais que ce niveau suffit, et qu'il doit être prioritairement actionné pour éviter de recourir à l'emprunt.

### **Une éclaircie : le ralentissement du recours à l'emprunt**

Si la dette communale continue à progresser malgré les réserves et provisions importantes, il y a lieu de constater un fort ralentissement du recours à l'emprunt depuis l'exercice 2023. Justifié par la hausse des taux ainsi que par la reprise de la compétence finances, la Ville n'a finalement emprunté que 5,7 millions en 2023, au lieu des 12 millions qui auraient pu être théoriquement empruntés sur la base du budget extraordinaire initial 2023 tel que voté. Le groupe Avenir/Les Engagé.e.s a ainsi œuvré à ce que cet endettement n'augmente pas encore davantage.

Sous cette impulsion, ce ralentissement devra se poursuivre en 2024. Si le budget extraordinaire initial 2024 permet théoriquement un recours à l'emprunt jusqu'à 20 millions, celui-ci sera fortement limité en recourant davantage à nos réserves constituées au cours de la législature. Nous évaluerons à l'analyse de cette dernière année de législature, par le biais du compte 2024, l'impact que nous aurons pu avoir sur ce niveau d'endettement final, en comparaison aux perspectives annoncées.

### **Conclusion**

Alors que l'épouvantail d'un déficit structurel, agité par Ecolo, ne s'est jamais vérifié malgré les différentes crises rencontrées au cours de la législature (pandémie COVID-19, inondations, crise ukrainienne, inflation et explosion des coûts de l'énergie) et alors que le boni augmente systématiquement au compte de chaque année, il est désormais clair que la hausse fiscale consentie n'a servi qu'à thésauriser, et non à faire face à des besoins réels et vérifiés. C'est injustifiable auprès des citoyens-contribuables, et ne peut se poursuivre à l'avenir.

Les accords entre partenaires de la majorité actuelle n'ont pas été respectés :

- pas d'évaluation plus réaliste des dépenses par la mise en place d'un « budget base zéro » ;
- une rectification des principaux impôts n'a pas été envisageable, alors que la situation budgétaire le permettait largement ;
- l'endettement n'a pas été réduit, juste freiné.

Nous déplorons ces constats. Ils s'ajoutent aux autres motifs pour lesquels nous avons décidé de nous mobiliser pour la possibilité d'une alternance démocratique à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Il est temps de mener une politique budgétaire plus

sobre et plus réaliste, de réduire à la fois la pression fiscale et l'endettement, dès lors que la situation budgétaire le permet indéniablement.

Une autre politique budgétaire est désormais indispensable, c'est en ce sens que nous poursuivrons notre engagement politique.

### Contact Presse :

**Véronique MATHY** – Présidente Avenir/Les Engagés – [vemathy@gmail.com](mailto:vemathy@gmail.com) -  
0470/19.35.03

**Cédric du MONCEAU** – Président du Conseil communal - [du.monceau.cedric@gmail.com](mailto:du.monceau.cedric@gmail.com) –  
0473/41.22.47

**Yves LEROY** – Chef de groupe au Conseil communal - [yvesleroy2@gmail.com](mailto:yvesleroy2@gmail.com) –  
0475/72.66.68

**Benoit JACOB** – 1er Echevin - [benoitjacob2000@yahoo.fr](mailto:benoitjacob2000@yahoo.fr) – 0477/46.55.15

**Michaël Gaux** – Président du CPAS, chargé des finances – [gaux.michael@gmail.com](mailto:gaux.michael@gmail.com) –  
0498/62.97.28